

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/08/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Sage-femme clinicienne itinérante	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME RH : 970.01	CODE POSTE : 6383 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE – BRHF - Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Directeur de la santé, la Sage-femme clinicienne itinérante exerce ses fonctions au sein du Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires et assure le remplacement temporaire d'un confrère dans un centre médical relevant de la Direction de la santé. En conformité avec les protocoles du service, la sage-femme clinicienne participe aux principales activités de la structure, notamment dans ses axes de santé primaire et plus spécifiquement en prévention et dépistage dans les îles, suivi des grossesses et accompagnement opérationnel des agents dans les îles.	
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de la santé LIAISONS FONCTIONNELLES : - Le responsable du Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires - Liens dans le centre médical avec le subdivisionnaire de santé, l'équipe paramédicale, le secrétariat, etc.	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponible à tout moment ; - déplacement dans les îles ; - Découverte des îles, ses populations et leur culture.	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer les missions de prévention et de dépistage dans les îles : ➤ Dépistage des néoplasies de la femme ; ➤ Planning familial ; ➤ Programme de prévention de la carence éducative et d'éducation sexuelle ; ➤ Suivi CPI (suivi des enfants en âge pré-scolaire) ; ➤ Activité télé médicale. - Participer aux consultations dans les îles ; - Assurer le suivi de grossesse dans les îles ; - Assurer la formation des agents dans les îles ; - Participer à l'activité de téléconsultation.	
14	ACTIVITES ANNEXES - Rédiger et suivre les protocoles spécifiques aux îles.	

